

1. NIVEAUX DE FORMATION ET EFFECTIFS SCOLARISÉS

Combien d'étudiants partent suivre une formation à l'étranger ?

- En 2009, près de 3.7 millions d'étudiants de l'enseignement supérieur étaient scolarisés en dehors du pays dont ils étaient ressortissants, soit une progression de près de 6 % par rapport à l'année précédente.
- Un peu plus de 77 % des étudiants qui, à travers le monde, suivent leurs études à l'étranger le font dans les pays de l'OCDE.
- En valeur absolue, les plus importants effectifs d'étudiants en mobilité internationale sont originaires de Chine, de Corée et d'Inde. Les Asiatiques représentent près de 52 % de tous les étudiants en mobilité internationale dans le monde.

Description

Cet indicateur examine dans quelle mesure les étudiants partent suivre des formations à l'étranger. Poursuivre une formation supérieure dans un pays autre que le pays d'origine permet aux étudiants d'enrichir leur connaissance des autres cultures et des autres langues et de mieux se préparer à un marché du travail de plus en plus mondialisé. Certains pays, en particulier dans l'Union européenne, ont mis en place des politiques et des dispositifs qui encouragent une mobilité de ce genre afin de favoriser les contacts interculturels et de contribuer à l'instauration de réseaux sociaux.

Résultats

La majeure partie des étudiants qui, à travers le monde, poursuivent leurs études à l'étranger le font dans les pays de l'OCDE (juste un peu moins de quatre étudiants sur cinq). Quelque 32 % des étudiants en mobilité internationale scolarisés dans les pays membres de l'OCDE sont ressortissants d'un autre pays membre de l'OCDE. Les plus importants groupes au sein de l'effectif des étudiants étrangers scolarisés dans un pays membre de l'OCDE sont formés par les étudiants allemands, coréens et français (respectivement 4.8 %, 3.6 % et 2.1 % de l'effectif total). Viennent ensuite les étudiants originaires du Canada, des États-Unis et du Japon : leur proportion s'établit à 1.8 %. Cependant les étudiants chinois constituent de loin le plus grand groupe : ils représentent 18.2 % (19.5 % si l'on prend en compte Hong-Kong, Chine) des effectifs totaux d'étudiants en mobilité scolarisés dans un pays membre de l'OCDE. De fait, l'Asie est d'une façon générale la principale zone d'origine de ces étudiants, représentant 51 % de l'effectif total dans les pays de l'OCDE. La présence de ces étudiants est particulièrement marquée en Australie, en Corée et au Japon où ils représentent plus de 75 % des étudiants en mobilité internationale et étrangers. Dans la zone OCDE, après l'Asie viennent les pays européens qui représentent 24.4 % des étudiants en mobilité internationale puis l'Afrique (10 %), l'Amérique latine et les Caraïbes (6 %) et l'Amérique du Nord (3.7 %) (voir le tableau C3.2 dans *Regards sur l'éducation 2011*).

La part des étudiants en mobilité internationale dans l'effectif d'étudiants du supérieur varie considérablement d'un pays à l'autre. Les étudiants en mobilité internationale représentent 21.6 % des étudiants de l'enseignement supérieur en Australie, 15.3 % au Royaume-Uni, 15.1 % en Autriche, 14.9 % en Suisse et 14.6 % en Nouvelle-Zélande. En revanche, le pourcentage au Chili, en Estonie, en Pologne et en Slovaquie est de moins de 2 %.

Dans un certain nombre de pays, et tout particulièrement en Australie et en Nouvelle-Zélande, la présence importante d'étudiants en mobilité internationale a un impact significatif sur le taux d'accès dans l'enseignement supérieur (voir le graphique A3.4 dans *Regards sur l'éducation 2011*). Si les données relatives aux étudiants en mobilité internationale étaient exclues de ces calculs, les taux d'inscription dans un premier cycle de l'enseignement supérieur en Australie et en Nouvelle-Zélande chuteraient respectivement de 15 et 9 points de pourcentage.

Tendances

Au cours des trois dernières décennies, le nombre d'étudiants en mobilité internationale a augmenté très sensiblement, passant de 0.8 million à l'échelle mondiale en 1975 à près de 3.7 millions en 2009, soit une multiplication par plus de quatre. Cette progression s'est accélérée depuis la fin des années 90, reflétant les phénomènes de mondialisation des économies et des sociétés. L'augmentation globale du nombre d'étudiants en mobilité internationale reflète également l'augmentation générale du nombre d'inscription dans l'enseignement supérieur.

Définitions

Les données relatives aux étudiants en mobilité internationale et étrangers sont fondées sur l'exercice UOE de collecte de statistiques de l'éducation, auquel l'OCDE procède chaque année. Des données communiquées par l'Institut de statistique de l'UNESCO sont également incluses. Les étudiants sont dits « en mobilité internationale » s'ils ont quitté leur pays d'origine pour aller étudier dans un autre pays. Les étudiants sont dits « étrangers » s'ils ne sont pas ressortissants du pays dans lequel ils étudient. Cette dernière catégorie prend en compte certains étudiants qui sont des résidents permanents, bien que non citoyens, des pays dans lesquels ils suivent leurs études (par exemple des jeunes gens venant de familles immigrantes).

Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

Pour en savoir plus

Des informations et des notes complémentaires, ainsi qu'une explication détaillée des sources et des méthodes, se trouvent dans l'édition 2011 de *Regards sur l'éducation* (indicateurs C3, A3 et C2).

Parmi les domaines couverts figurent :

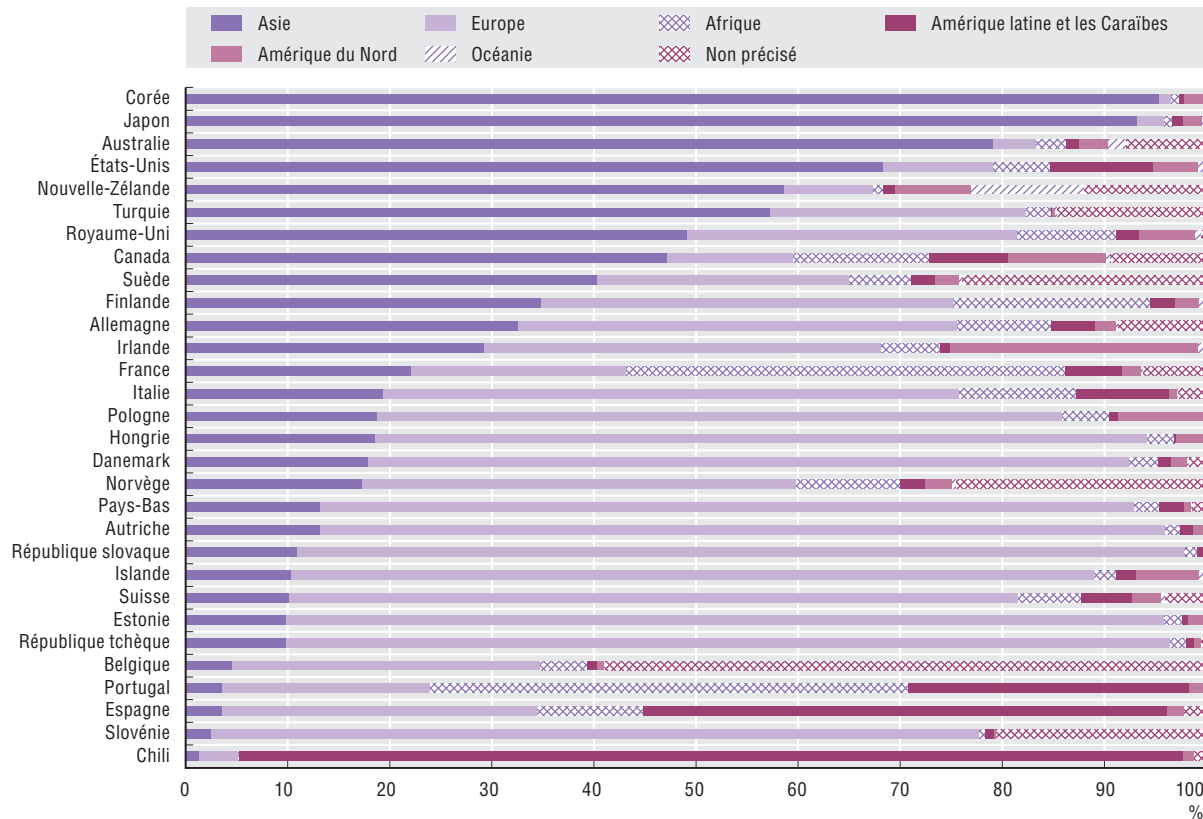
- La répartition des étudiants par pays d'origine et d'accueil.
- L'évolution des effectifs d'étudiants étudiant à l'étranger.

1. NIVEAUX DE FORMATION ET EFFECTIFS SCOLARISÉS

Combien d'étudiants partent suivre une formation à l'étranger ?

Graphique 1.18. Répartition des étudiants étrangers et internationaux scolarisés dans l'enseignement supérieur, selon le pays d'origine (2009)

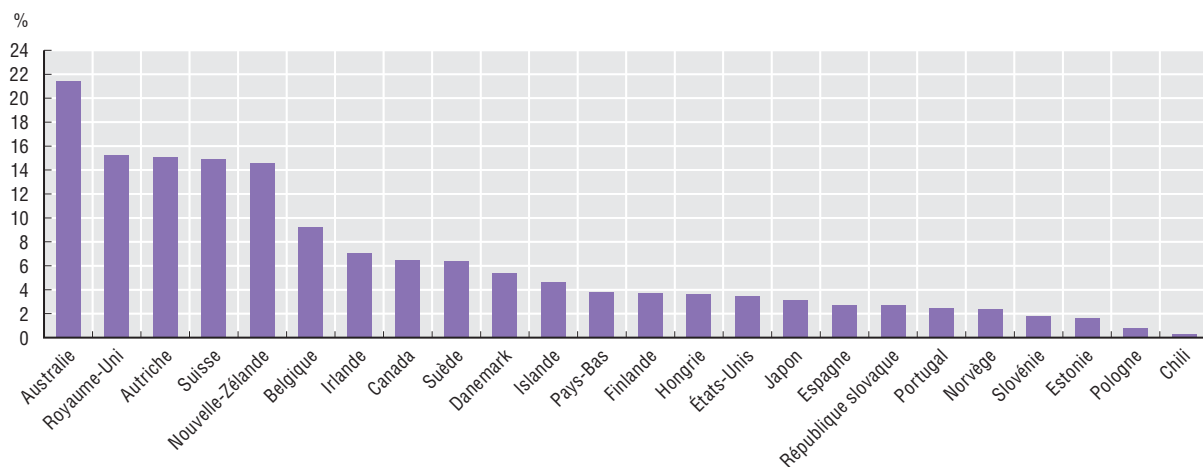
Ce graphique met en évidence les origines régionales des étudiants étrangers et en mobilité internationale étudiant dans chaque pays de l'OCDE. Les étudiants venant d'Asie forment le plus important groupe d'étudiants poursuivant des études à l'étranger (52 %). Viennent ensuite le groupe des étudiants venus d'Europe (23 %) et d'Afrique (11,5 %).



Source : OCDE (2011), Regards sur l'éducation 2011, tableau C3.2, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932471383>.

Graphique 1.19. Pourcentage d'étudiants en mobilité internationale scolarisés dans l'enseignement supérieur (2009)

Ce graphique met en évidence la part que représentent, dans chaque pays, les étudiants en mobilité internationale dans l'effectif des personnes scolarisées dans l'enseignement supérieur.



Source : OCDE (2011), Regards sur l'éducation 2011, tableau C3.1, voir : <http://dx.doi.org/10.1787/888932471364>.



Extrait de :
Education at a Glance 2011
Highlights

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/eag_highlights-2011-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2011), « Combien d'étudiants partent suivre une formation à l'étranger ? », dans *Education at a Glance 2011 : Highlights*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eag_highlights-2011-12-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.